



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OIL OF ORANGE 10 FOLD

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OIL OF ORANGE 10 FOLD

Numéro du produit 64463

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif de nourriture / alimentation Industrie Agro-Alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 64463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Mentions de danger	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE, CITRAL, GERANIOL, DODECANAL, D-P-MENTHA-1(6),8-DIEN-2-ONE, NEROL, CITRONELLAL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE	10-30%
Numéro CAS: 7705-14-8 Numéro CE: 231-732-0 Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	
CITRAL	10-30%
Numéro CAS: 5392-40-5 Numéro CE: 226-394-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119462829-23-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	

OIL OF ORANGE 10 FOLD

OCTANAL 10-30%		
Numéro CAS: 124-13-0	Numéro CE: 204-683-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638272-38-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411		
D-P-MENTHA-1(6),8-DIEN-2-ONE 1-5%		
Numéro CAS: 99-49-0	Numéro CE: 202-759-5	
Classification Skin Sens. 1 - H317		
NEROL 1-5%		
Numéro CAS: 106-25-2	Numéro CE: 203-378-7	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317		
GERANIOL 1-5%		
Numéro CAS: 106-24-1	Numéro CE: 203-377-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552430-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317		
CITRONELLAL 1-5%		
Numéro CAS: 106-23-0	Numéro CE: 203-376-6	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		

OIL OF ORANGE 10 FOLD

DODECANAL		1-5%
Numéro CAS: 112-54-9	Numéro CE: 203-983-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969441-33-XXXX
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1B - H317		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures supérieures à 8°C.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 300 mg/m³

OIL OF ORANGE 10 FOLD

CITRAL (CAS: 5392-40-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.007 mg/l
 eau de mer; 0.001 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1.6 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.125 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.013 mg/kg
 Sol; 0.021 mg/kg

OCTANAL (CAS: 124-13-0)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.37 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.32 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour

PNEC eau douce; 0.00154 mg/l
 eau de mer; 0.000154 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC eau douce; 0.00868 mg/l
 eau de mer; 0.00087 mg/l
 Sol; 0.0267 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

DODECANAL (CAS: 112-54-9)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 49.7 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 14.1 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée, Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0,00057 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.3 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.00028 mg/cm²
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour

PNEC eau douce; 0.0035 mg/l
 eau de mer; 0.00035 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

OIL OF ORANGE 10 FOLD

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Foncé. Brunâtre. Orange.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	55°C

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.858 - 0.878 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	1.475 - 1.484
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Indéterminé.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Informations toxicologiques sur les composants

CITRAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 250,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 250,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante. Lapin

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

OCTANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 617,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4617 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 617,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 207,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5207 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 207,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif., OECD 471
Mutation génique: Négatif., OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - Dose: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - Dose:: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif. Tératogénicité: - Dose:: (9d) 1500 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 37 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5 001,0

GERANIOL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

CITRONELLAL**Toxicité aiguë - orale**

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2420 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT)
- Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

DODECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 23 100,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 23 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Mutation génétique: Négatif. OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Exposition répétée STOT rép.	NOAEL (90d) 2000 mg/kg, Orale, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

OCTANAL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DODECANAL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

CITRAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 4.6 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 103.8 mg/l, Algues

OIL OF ORANGE 10 FOLD

OCTANAL

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 1.54 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 2.9 mg/l, Algues OECD 201

GERANIOL

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues OECD 201

CITRONELLAL

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 22 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

DODECANAL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 2.6 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 0.48 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 72 minutes: > 0.35 mg/l, Algues OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

CITRAL

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Biodégradation - Dégradation 85 - 95%: 28 jours
OECD 301C

OCTANAL

Persistence et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 77%: 28 jour
OECD 302C
- Dégradation 46%: 28 jour
OECD 310

GERANIOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

CITRONELLAL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301B

DODECANAL

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Biodégradation - Dégradation 73%: 28 jours
OECD 301F

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

CITRAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 89.72,

Coefficient de partage log Pow: 2.76

OCTANAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Coefficient de partage log Pow: 3.05

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.62

DODECANAL

Potentiel de bioaccumulation FBC: 711,

Coefficient de partage log Pow: 3.6

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

OCTANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

DODECANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

OCTANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

DODECANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

OCTANAL

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Autres effets néfastes Aucun connu.

DODECANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1197
N° ONU (IMDG)	1197
N° ONU (ICAO)	1197
N° ONU (ADN)	1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (CONTIENT (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYLCYCLOHEXENE, OCTANAL)
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
-------------------------------------	-----

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

OIL OF ORANGE 10 FOLD

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	<p>Flam. Liq. 3 - H226: Sur la base de résultats de test. Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Skin Sens. 1 - H317: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 1 - H410: Méthode par le calcul.</p>
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

OIL OF ORANGE 10 FOLD

Date de révision	25/10/2022
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	64463
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.